



## Lettre n°20/08

### « Incohérences d'été »

La reprise de l'épidémie de la Covid-19 et la canicule constituent depuis un mois l'essentiel de l'actualité télévisée en France. Il est vrai qu'il est plus simple de réaliser un micro-trottoir sur la température ressentie que d'analyser les problèmes nationaux et internationaux ainsi que la cohérence des solutions à apporter.

#### **Armées : actions et dissuasion**

Au Sahel, la pandémie n'autorise pas de pause dans l'effort de lutte contre les terroristes ; au contraire, les missions opérationnelles s'accroissent. Elles ne durent pas 2 mois comme le confinement, mais 4 mois d'efforts intenses dans la steppe africaine desséchée par la chaleur de l'été. Les masques chirurgicaux que nous devons porter semblent bien peu contraignants au regard des 10 kg que pèsent le casque et le gilet pare-balles de nos soldats. Et, là-bas, point d'applaudissements le soir à 20 h, ni de participation au défilé le 14 juillet pour recueillir les remerciements de la Nation. En outre, ces missions extérieures n'ont pas empêché les armées d'assurer une bonne partie de la logistique et de la protection des dépôts de matériels sanitaires sensibles nécessaires aux hôpitaux et aux médecins. Enfin, le niveau des missions permanentes, de dissuasion et de sûreté, a été maintenu compte tenu du contexte international.

Mais comment nos troupes peuvent-elles espérer vaincre définitivement les groupes de terroristes islamistes au Sahel si ceux-ci sont renforcés par les forces résiduelles de Daech vaincues en Syrie mais recyclées, soutenues et engagées en Libye par les Turcs ? Il est probable que les Français n'accepteront pas de continuer à combattre et à mourir en Afrique si la France ne se montre pas inflexible face à la Turquie, quels que soient les appels à la modération des États-Unis. Elle se doit de dissuader fermement Ankara d'envoyer des forces en Libye qui accroissent la menace islamiste sur la Tunisie et les pays du Sahel.

#### **La sécurité n'a pas de prix ?**

Une jeune gendarme a été tuée il y a quelques semaines en tentant d'arrêter un conducteur délinquant qui passait en force un barrage routier. Il y a quelques jours, le conducteur d'un poids lourd prend la fuite à la suite d'un contrôle routier positif. Après avoir percuté un véhicule de la Gendarmerie, il est neutralisé par le feu par un gendarme. Ce dernier, laissé libre, est néanmoins mis en examen pour homicide involontaire...

Face à la recrudescence de ce type de comportement éminemment dangereux, les forces de sécurité intérieure se doivent de réagir vigoureusement et la justice doit sanctionner lourdement ces crimes et délits. Les citoyens ne comprendraient pas que les policiers et les gendarmes n'utilisent pas, si la situation l'impose, les armes dont ils sont dotés pour faire respecter la loi et assurer la sécurité dans l'espace public.

## 15 août 1944 : mémoire et fierté

À partir du 15 août 1944 plus de 260 000 soldats français de l'armée B, qui deviendra la 1<sup>ère</sup> armée, débarquent en Provence aux ordres du général de Lattre de Tassigny. Ce sont des Français libres évadés de France, des soldats des troupes coloniales venant d'Afrique subsaharienne, mais surtout ceux de « l'armée d'Afrique » dont les unités nord-africaines, très majoritaires, comptent plus de 80 000 Européens « pieds noirs » aux côtés de 130 000 Algériens et Marocains. Ces troupes de toutes origines, aguerries pour certaines en Italie où elles avaient largement contribué au succès des Alliés, se couvrent de gloire lors de la libération du territoire. Elles furent d'ailleurs complétées par des dizaines de milliers de résistants tout au long de leur progression à travers la France.

Mais dans cette armée française, point de « racialisme », de dénonciation du colonialisme, ni de repentance chez les Européens. Tous n'avaient qu'un seul but en tête : libérer la mère-patrie, la France. Tous avaient le sentiment de se battre pour une cause commune. Rien de semblable avec les comportements et les propos anti-français de certains immigrés qui se prévalent de la même origine. Ceux-ci n'ont pas leur place en France.

## Ambition stratégique au petit pied

Parmi les 27 de l'Union européenne, la France est le seul pays à souhaiter une Défense européenne indépendante permettant à notre continent de s'affranchir de la tutelle américaine. Rien de surprenant !

Sait-on que la France, dès la fin de la Seconde Guerre mondiale, a créé, en 3 ans et alors que le pays était à reconstruire et que la guerre d'Indochine débutait, les organismes permettant de développer les bases de son autonomie stratégique dans des domaines clefs du nucléaire et du spatial[1] ? Les projets aussitôt lancés ont débouché 20 ans plus tard sur la force nucléaire de dissuasion et le lancement du premier satellite français.

Leur succès donne à la France une place éminente dans le monde au regard de la taille de sa population. Mais on est en droit de se demander quelles sont aujourd'hui nos ambitions dans les domaines clefs de l'intelligence artificielle, de la 5G et de la cybersécurité ? Quelles peuvent être les coopérations dans ces domaines et avec quels pays, sachant que rien de sérieux ne se fera rapidement à 27 ? Or c'est par une volonté inflexible et des efforts constants dans ces domaines essentiels qu'avec quelques nations nous éviterons d'être dépendants de la Chine ou des États-Unis.

Mais à l'heure où nos dirigeants prônent l'autonomie stratégique, ils s'avèrent incapables de préserver, face aux prédateurs étrangers, des pépites technologiques françaises telles que *Photonis* (vision nocturne), *Souriau* (interconnexion), *Aubert & Duval* (acières très hautes performances et superalliages) pour ne se limiter qu'aux dossiers récents. On peut alors douter d'une volonté nationale de développer une véritable autonomie stratégique grâce à des coopérations européennes.

Il est plus que temps de mettre de la cohérence entre notre réflexion stratégique, les déclarations politiques et les actions sur le terrain. La confiance envers la classe politique est au plus bas. La cote d'alerte est atteinte !

**La RÉDACTION de l'ASAF**  
[www.asafrance.fr](http://www.asafrance.fr)

[1] Le commissariat à l'énergie atomique créé en octobre 1945, le laboratoire de recherches balistiques et aérodynamiques de Vernon en mai 1946 et le centre d'essais d'engins spéciaux de Colomb-Béchar en avril 1947.